

Natura 2000
Regards croisés sur une politique européenne
de gestion des milieux naturels

TABLE RONDE

**Madame Françoise GROSSETETE – Députée européenne
(intervention communiquée par vidéo)**

Permettez moi tout d'abord de vous présenter toutes mes excuses, de ne pas pouvoir participer au colloque que vous organisez sur un sujet qui me tient particulièrement à cœur, Natura 2000. Je m'étais engagée, il y a de nombreux mois pour vous rejoindre à Paris pour intervenir sur ce sujet et malheureusement, vous connaissez les impératifs des députés européens. J'ai un emploi du temps qui, aujourd'hui ne me permet pas d'être parmi vous. Je le regrette profondément. Alors, sur Natura 2000, il y a beaucoup de choses à dire et d'ailleurs, je souhaiterais pouvoir vous transmettre les interrogations et les inquiétudes que j'ai. Natura 2000, vous le savez, vous tous qui participez à ce colloque, il s'agit d'un réseau de sites, d'espaces, de zones qui sont des zones de conservation et de protection. Ces zones participent à un réseau, ce réseau Natura 2000 étant établi par la Directive Habitat qui reprend la Directive Oiseaux. Il y a donc en Europe, un nombre important de sites qui sont répertoriés, classés en Natura 2000, qui couvrent déjà une superficie qui représenterait pratiquement la superficie de la France. Et en France, nous avons des sites qui couvrent plus de cinq millions d'hectares dans Les Pyrénées, les Alpes, sur le littoral Atlantique, le littoral méditerranéen, dans les zones humides, le Massif Central, mais ces zones, aujourd'hui, posent encore un certain nombre de problèmes. Pourquoi ? Tout simplement parce que la Directive Habitat devant instaurer, créer ce réseau Natura 2000, a été sans doute mal expliquée dès le départ aux différents acteurs concernés par le classement de ces zones en Natura 2000. Et de ce fait, il y a eu beaucoup d'incompréhensions et je le ressens encore lorsque aujourd'hui lorsqu'il s'agit d'étendre des zones sur certains secteurs. Je ressens l'appréhension et même le blocage d'un certain nombre d'élus locaux ou de partenaires socio-économiques, agriculteurs ou chasseurs, etc. Donc cela est particulièrement regrettable et je pense qu'il est important de ne pas baisser les bras mais de continuer à expliquer et à faire cette pédagogie qui, malheureusement n'a

pas été bien faite. Mais aussi, il y a quelques années, la France a tenté de reprendre les explications concernant l'installation, l'instauration plutôt, de ce réseau. Alors, où en sommes nous au niveau européen ? Tout simplement, nous pouvons déplorer une fois que les efforts ont été demandés aux partenaires pour accepter la mise en place de ce réseau, le classement de ces zones en Natura 2000, le financement ne vient plus. Vous savez aujourd'hui que l'Union Européenne a d'énormes difficultés à obtenir un budget qui soit suffisamment important pour respecter les engagements pris. Et l'Europe n'était pas encore d'accord, d'ailleurs, sur les perspectives financières pour 2007-2013. Nous avons les plus grandes inquiétudes quand au financement du réseau Natura 2000. Ces inquiétudes portent sur le fait qu'il y a une proposition d'intégration du financement du réseau Natura 2000 dans les financements des fonds structurels et dans le financement de l'aménagement rural. J'ai eu l'occasion d'ailleurs, au moment où cela a été discuté, de déposer des amendements et de m'exprimer en demandant à ce qu'il y ait des financements spécifiques réservés dans le cadre de Life + pour Natura 2000. Malheureusement, vu les perspectives, nous pouvons ressentir les plus grandes inquiétudes sur la capacité que nous aurons à obtenir les outils financiers de gestion de ces zones Natura 2000. Si bien, que l'on arriverait à une aberration qui consisterait à demander de faire un effort à nos partenaires sur ces zones, faire l'effort de comprendre la nécessité d'organiser ce réseau de zones de protection et de conservation afin de maintenir la biodiversité sur le territoire européen, et malheureusement, au moment où il s'agit de se donner les moyens de gérer ces zones, le financement ne serait plus là. C'est très regrettable. Je crois qu'il est important que tous ensemble, nous oeuvrions auprès des responsables politiques à tous les niveaux pour demander à ce que ces financements soient maintenus et ne disparaissent pas dans la grande enveloppe du budget européen qui, malheureusement aujourd'hui, n'est plus suffisant pour assurer tous les engagements qui ont été pris dans le passé sur les politiques européennes. Je ne voudrais pas terminer sur une note pessimiste. Je crois qu'il est important que vous fassiez ce travail de réflexion au sein du colloque que vous organisez aujourd'hui et que nous puissions ensemble œuvrer justement pour faire passer ce message. En attendant, sachez que je suis toujours à votre disposition pour être votre relais au niveau du parlement européen.